



## Présentation du projet

Le projet a été initié par la Ville, avec le concours de l'association Quatorze au démarrage dans le cadre d'un chantier participatif réunissant les associations (AREA, Avec Toits et Médecins du Monde). Cette villa privée de 250m<sup>2</sup> sur 3 niveaux, préemptée par la Ville, accueille en majorité des personnes issues du bidonville "Skate Park de la Mosson".

- **Financeurs** : Ville de Montpellier, Fondation Abbé Pierre, Etat (via le Plan pauvreté)
- **Propriétaire (s) du site** : La Métropole de Montpellier
- **Associations porteuses** : AREA, Avec Toits

## Dates clés



→ **Été 2022** : Annonce de l'expulsion du bidonville « Skate Park de la Mosson ».

→ **Septembre 2022** : Prémption de la villa par la Ville de Montpellier.

→ **Novembre 2022** : Ouverture de la Villa des Grèzes et accueil des ménages.

## LES MOYENS ALLOUES

**1 500€/personne/an**

**61 000 €**

de budget de **fonctionnement**



**95 000€**

de budget d'**investissement**  
financés par la Ville dont **80 000€**  
de travaux

**1,5 ETP salariés et 1,7 ETP bénévoles**

## LE PUBLIC ACCUEILLI

**22**

personnes  
hébergées

dont

3 familles (12 enfants en tout, dont 2 naissances sur le site)  
3 hommes seuls et 1 femme seule  
Dont 3 personnes avec des droits incomplets

## DUREE D'OUVERTURE DU SITE

**1,5**

Ans

## LES SORTIES DU DISPOSITIF

**2**

Sorties

dont

1 expulsion  
1 sortie volontaire

## Orientations et principes directeurs

**Orientation** : Entrée directe suite à évacuation du squat/bidonville, orientation avec Avec Toits.

**Réglementation**: Une charte élaborée avec les habitant.es et un contrat individuel à signer par les personnes à l'entrée.

**Partis pris (droits et devoirs des résidents)** :

**Une obligation de scolarisation des enfants**

**Une participation de 75 €** pour les personnes ayant un revenu

## focus



## Périmètre de l'accompagnement

- Accompagnement social global (médiation scolaire, éducation santé, insertion professionnelle, accès aux droits, démarches administratives, parentalité, ...)

## Partenariats

**AREA**: Accompagnement social des familles. Animation de la vie quotidienne (jusqu'au 31/03/2023).

**Avec Toits** : Signature de la convention d'occupation, ameublement et gestion locative.



### LES EFFETS LEVIERS

- + Une **mise à l'abri rapide** de personnes en situation de grande précarité avec enfants, menacées d'expulsion du bidonville.
- + Un **accompagnement social global** qui a permis l'accompagnement des ménages sur un champ large, couvrant notamment l'accompagnement aux démarches administratives, l'insertion professionnelle, la médiation de santé et scolaire, la parentalité, ainsi que l'animation socio-culturelle, en réponse aux besoins des résidents.
- + Un **projet qui a engendré des coopérations interservices à la Ville de Montpellier pour une animation conjointe** des politiques de logement de l'ensemble des publics précaires, à travers l'installation **d'un comité technique et d'un comité de pilotage dédiés** (mobilisation des pôles foncier, sécurité, solidarités, infrastructures...).
- + Une **dimension participative intégrée à la gouvernance** du projet dès le démarrage et **qui s'incarne à travers l'installation d'un conseil des habitants.es**. Cette instance a offert un espace de parole aux résidents de la Villa des Grèzes de nature à soutenir leur pouvoir d'agir, malgré une certaine fragilité. Le conseil a en effet fonctionné de façon fluctuante avec une implication très irrégulière des habitants et un déclin progressif au cours du premier semestre 2023, jusqu'à prendre fin à l'été 2023.
- + Une **vie collective apaisée, malgré les conditions d'hébergement et un groupe à l'origine, très conflictuel sur le bidonville**.
- + En septembre 2023, a été lancée une tentative de renouveler une expérience de **partenariat avec Quatorze, afin de repenser certains aménagements des espaces collectifs** de la Villa, en associant les habitants à la démarche (redéfinition et réalisation des espaces), en vue d'un **usage plus équitable** des espaces communs et d'un meilleur « vivre-ensemble ». Cette tentative est pour l'instant inachevée.

« Dans les faits, on a eu de nombreuses difficultés à rendre compte des situations au sein de chaque équipe, à confronter les points de vue et les pratiques entre la diversité des acteurs, et enfin à mobiliser l'implication des habitants. »



### LES FREINS RENCONTRÉS

- Un **projet installé dans l'urgence** pour répondre à l'expulsion imminente d'un bidonville.
- Une **évolution de l'occupation du site menant à sa suroccupation**. Deux naissances ainsi que l'accueil de proches des familles (6 enfants et 1 adulte), non-prévus à l'origine du projet, ont en effet amené le total du nombre de résidents à 29 personnes (au lieu de 21) pour 9 chambres et 2 espaces communs.
- Des **problématiques de cohabitation** liées au **manque de place** et à des **différences culturelles** (entre familles syriennes et roumaine).
- Un **contrat pensé initialement pour 6 mois**, une temporalité trop courte, ne permettant pas de répondre aux difficultés sociales importantes des publics accueillis, et des perspectives de logement complexes (peu de grands logements disponibles pour les familles nombreuses), menant à une absence de perspectives de sortie et un allongement du séjour des familles sur le site.
- Des **freins linguistiques** rencontrés par les personnes hébergées, impactant la relation avec les professionnels intervenant sur site dans le cadre de l'accompagnement.
- Une **gouvernance du projet** marquée par la **présence de deux associations, se répartissant la gestion locative, d'une part, l'accompagnement social, d'autre part**. Toutefois, un **manque de coordination et de clarté dans la répartition des rôles, que la mise en place d'un COPIIL tardif n'a pas pu résoudre**.
  - Dans le contexte de l'urgence dans laquelle s'est construit le projet, un manque de temps et de ressources (financières et humaines) pour qu'une réflexion approfondie sur le modèle vers lequel tendre soit conduite.
  - En conséquence, une répartition des rôles entre AREA et Avec Toits insuffisamment définie générant des tensions dans les coopérations et articulations.
- Un **accompagnement global à large spectre, invitant à une coordination renforcée des professionnels**, qui n'a pu être déployée. En perspective, une multiplicité de partenaires et d'acteurs pressentis, pouvant intervenir dans des champs divers et complémentaires (santé/emploi/formation/logement/scolarité/animation vie quotidienne...etc.). Toutefois, dans les faits, beaucoup d'intervenants pour lesquels il a manqué une coordination d'acteurs avec des missions distinctes, concrètes et complémentaires. Par ailleurs, il n'y a pas eu d'accompagnement professionnel (formation et emploi), excepté le contrat OFII - CIR (contrat d'insertion républicain) suivi par Accelair.
- Une **mise en œuvre du contrat d'accueil et d'hébergement difficile**
  - Des ambiguïtés quant aux droits et devoirs des résidents, au regard des difficultés à garantir l'obligation de scolarisation et l'interdiction de la pratique de la mendicité pour les enfants.